seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT



ACTUALITÉS

# CRISE SANITAIRE : QUOI DE NEUF DANS NOS BIBLIOTHÈQUES ?




*© Cottonbro / Pexels*

Protocoles de déconfinement, infos pratiques, services de la MD... Retrouvez ici tout ce qui concerne l'activité de nos bibliothèques pour ces prochaines semaines.

Créé le: 31/05/2021

## Déconfinement des bibliothèques

La phase 3 du déconfinement entre en vigueur le 9 juin.

Toutes les modalités sont à retrouver dans le document d'*Aide à l'organisation de l'activité des bibliothèques territoriales* publié par le Ministère de la Culture (à télécharger ci-dessous), ainsi que sur le site Biblio-Covid (https://www.biblio-covid.fr/).

Vous avez des questions? Contactez votre référent de territoire !

## TÉLÉCHARGER

bibliotheques-recommandations-sanitaires-mai-2021-Ministère-de-la-Culture.pdf **PDF - 267.21 Ko**
(/sites/mediatheque.seine-et-marne.fr/files/media/downloads/bibliotheques-recommandations-sanitaires-mai-2021-vdef-validee-cic.pdf)

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

## Les services de la MD77

Pour emprunter ou rendre des documents à la Médiathèque départementale, il existe pour le moment trois options :

- la navette passe tous les 15 jours, selon le planning communiqué en début d'année,
- vous pouvez prendre rendez-vous sur place avec votre référent pour des échanges plus importants,
- le service de Drive mis en place dans le contexte de la crise sanitaire est prolongé jusqu'au 9 juillet inclus. Pour prendre rendez-vous, cliquez ici et suivez les instructions.

Du 11 juillet au 6 septembre, le Drive et les navettes seront arrêtés, mais il vous sera toujours possible de prendre rendez-vous avec votre référent pour un choix sur place.

L'accueil des mardis matins sans rendez-vous reprendra en septembre.

## LE DRIVE, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le Drive a lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 9h à 12hsur rendez-vous uniquement.
Vous pouvez réserver un créneau de 30 minutes *(en fonction de l'affluence, nous nous réservons la possibilité de limiter les RDV par bibliothèque)* : merci de votre ponctualité, elle garantit le bon enchaînement des rendez-vous.
Une seule bibliothèque est acceptée par créneau.
Un délai de préparation de 3 jours ouvrés est nécessaire : merci d'en tenir compte lors de votre prise de rendez-vous et de vous en tenir à cette date d'échange.
**Emprunts de documents :**
Vous pouvez venir chercher vos réservations mais il n'est pas possible de faire un choix sur place. Vous pouvez également demander une sélection thématique à votre référent de territoire, nous essayons d'y répondre au mieux en fonction de nos possibilités. Le prêt est limité à **100 documents**.
**Retours de documents :**
Les documents "**Réservés, à retourner**" doivent être rendus en priorité, dans la limite de**100 documents**.
Merci d'indiquer, sur les cartons, le nom de votre bibliothèque et la date du RDV.
**Retours d'expositions :**
Merci de bien cocher la case correspondante lors de votre inscription.
**Dans le bâtiment :**
Un agent de la médiathèque vous accueille. Toutes les précautions sanitaires sont prises : du gel hydro-alcoolique est mis à votre disposition ; merci de vous munir d'un masque.
**Pour toute question, n'hésitez pas à contacter directement votre référent de territoire.**